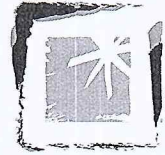


N° DEL/2024-006

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 12 février 2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 5 février 2024

PRESENTS (26)

Délégués titulaires (22) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, M. CHAUMEIL Romain, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (4) : M. BARDOT Claude, M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. TRAËN William, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (13) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à Mme BOUILLON Ludivine,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. LAFON Jean-François,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
M. TRAËN William a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Installation d'une pompe à chaleur air-air au siège de la Communauté de Communes – Demande de DETR

M. le Président explique au Conseil que le siège de la Communauté de Communes, situé à Lappleau, est chauffé par un système électrique. Si les salles de réunion au rez de chaussée bénéficient d'une trame chauffante au sol, les bureaux des deux étages sont chauffés par des radiateurs rayonnants, très énergivores. La plupart ont été installés en 2005 et nécessitent d'être changés. De plus, dans les bureaux du 2^{ème} étage, situés sous les combles, la température est très élevée en cas de forte chaleur.

Il est donc proposé d'installer une pompe à chaleur air-air au 1^{er} et au 2^{ème} étage du bâtiment, afin de diminuer la consommation électrique d'une part, et de gagner en confort thermique d'autre part.

Une subvention au titre de la DETR – Rénovation énergétique des bâtiments publics - peut être sollicitée à hauteur de 40%.

Le montant de l'installation est estimé à 28 624,06 € HT.

Le plan de financement serait donc le suivant :

- Etat (DETR) : 11 449,62 €
- Communauté de Communes : 17 174,44 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** la proposition de M. le Président,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lappleau, le 13 février 2024
Le Président,**


Communauté de Communes
Carrefour de
l'Épnette
19550
Lappleau
CHARLES FERRÉ

Ventadour Egletons Monédières